



National Defence

Deputy Minister

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Défense nationale

Sous-ministre

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa, (Ontario)
K1A 0K2

SEP 28 2021

Président du Comité permanent des comptes publics
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Cher Président,

Comme convenu dans la réponse du gouvernement au 4ème Rapport du Comité permanent des comptes publics intitulé *Rapport 3, L'Approvisionnement des Forces Armées Canadiennes – Défense nationale, des Rapports du printemps 2020 du vérificateur général du Canada*, la Défense nationale envoie sa réponse à la recommandation 1.

Cordialement,



Jody Thomas

Pièce jointe: 1

Canada 

Réponse au Comité permanent des comptes publics (CCP) concernant le Rapport 4, Approvisionnement des Forces armées canadiennes, des Rapports du printemps 2020 du vérificateur général du Canada

Recommandation 1

Que d'ici le 30 septembre 2021, la Défense nationale fournisse au Comité des comptes publics de la Chambre des communes un rapport d'étape sur A) l'examen de ses méthodes de prévision des besoins en matériel et de positionnement des stocks afin de maintenir des stocks suffisants aux bons endroits; B) l'examen de ses indicateurs sur la disponibilité des stocks dans les entrepôts et à l'échelle nationale et de leur utilisation pour vérifier si les niveaux de stocks sont respectés; et qu'un rapport final soit présenté d'ici le 30 septembre 2022.

Contexte

Dans le rapport du printemps 2020 intitulé *L'approvisionnement des Forces armées canadiennes – Défense nationale*, la vérificatrice générale a recommandé que la Défense nationale examine ses prévisions et son positionnement en matière de matériel afin de s'assurer que des stocks suffisants sont maintenus aux bons endroits, que la Défense nationale examine ses mesures de disponibilité du matériel dans ses entrepôts et à l'échelle nationale et qu'elle utilise ces mesures pour vérifier que les niveaux de stock sont atteints.

La Défense nationale a accepté la recommandation et, dans son plan d'action de gestion pour 2020, elle s'est engagée à améliorer sa capacité de prévoir les besoins en matériel, de positionner le matériel et de mesurer la disponibilité du matériel dans ses entrepôts et à l'échelle nationale afin de mieux servir les Forces armées canadiennes (FAC). Le plan d'action de gestion cernait les mesures et initiatives particulières pour réaliser ces aspects fondamentaux d'une chaîne d'approvisionnement de la défense moderne et efficace.

Dans sa réponse du gouvernement de 2021 au rapport du Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes, soumise au Comité le 25 mars 2021, la Défense nationale s'est engagée à entreprendre deux examens pertinents. Le premier porte sur la façon dont les stocks de matériel de la Défense nationale sont planifiés afin de faire en sorte que les bonnes quantités des bons articles sont disponibles pour utilisation et sont entreposés dans des endroits qui permettent d'obtenir un meilleur niveau de service global. Le deuxième examen porte sur la façon dont la Défense nationale mesure la disponibilité du matériel au niveau de chaque entrepôt, ainsi que dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement nationale.

La Défense nationale s'est engagée à fournir au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes une mise à jour des progrès réalisés dans le cadre des examens susmentionnés d'ici le 30 septembre 2021.

Le point sur l'examen n° 1 : Prévisions et positionnement du matériel de la Défense nationale

La Défense nationale continue d'entreprendre un examen de ses processus de prévision et de positionnement du matériel afin de s'assurer que des stocks suffisants sont maintenus aux bons endroits. Dans le cadre de cet examen continu, la Défense nationale a terminé un projet pilote d'amélioration de la prévision et du positionnement du matériel en avril 2021.

Ce projet pilote était axé sur la manière dont l'outil logiciel existant et les processus normalisés de la Défense nationale pouvaient être exploités et améliorés pour fournir de meilleures prévisions et décisions de positionnement. Le projet pilote a permis d'offrir un soutien et un encadrement ciblés à un groupe de praticiens et a confirmé le besoin d'une approche commune liée à l'élaboration de prévisions de matériel qui soit accessible aux utilisateurs et utilisée de manière cohérente. La nécessité de conserver des registres des données de prévision et de planification à l'appui des décisions d'achat a également été soulignée afin que les améliorations puissent être vérifiées. L'amélioration du positionnement du matériel exigera également une connaissance accrue des praticiens de la discipline concernant la prévision et la planification du matériel, parallèlement à l'acquisition d'outils de la prochaine génération.

Les conclusions de ce projet pilote éclaireront le plan de mise en œuvre de l'amélioration du rendement pour cet examen. La Défense nationale est en bonne voie de terminer le premier examen d'ici le 30 juin 2022.

Le point sur l'examen n° 2 : Mesures de disponibilité du matériel de la Défense nationale

En juillet 2021, la Défense nationale a terminé un examen de ses mesures de disponibilité du matériel.

Les résultats de cet examen ont donné lieu à la mise à jour d'un indicateur de disponibilité de l'inventaire existant pour mesurer le matériel à l'échelle nationale, et à l'élaboration d'un nouvel indicateur de disponibilité de l'inventaire pour mesurer le matériel au niveau de l'entrepôt. Ces indicateurs approuvés permettront de déterminer le niveau de matériel qui n'est pas positionné correctement, par rapport à l'endroit où il sera utilisé. Conformément aux pratiques exemplaires des alliés et de l'industrie, la Défense nationale a l'intention de comparer ces résultats avec le rendement antérieur et d'établir des objectifs raisonnables qui permettent une amélioration continue.

Le 23 juin 2021, avant la date butoir provisoire du 31 juillet 2021 du Plan d'action de la gestion de la Défense nationale, le Comité de surveillance de la chaîne d'approvisionnement de la Défense (CSASD), qui surveille le rendement de la chaîne d'approvisionnement, est coprésidé par le directeur d'état-major – État-major interarmées stratégique et le sous-ministre adjoint (Matériel), a approuvé les indicateurs de disponibilité du matériel révisés et a commencé le processus officiel de surveillance. Ces indicateurs révisés seront pris en compte dans le Cadre ministériel des résultats à compter de l'année de déclaration 2022-2023.

Ce comité de hauts fonctionnaires surveillera officiellement les indicateurs de disponibilité du matériel et examinera régulièrement l'analyse du personnel, confirmant que les cibles de disponibilité du matériel et la livraison sont sur la bonne voie, et s'il est nécessaire de peaufiner davantage les paramètres existants. Ces efforts permettent de s'assurer que l'information la plus pertinente est fournie et éclaire la prise de décisions sur la façon dont la Défense nationale décide quel matériel acheter et où le stocker.

Tous les niveaux de gestion de la Défense nationale continueront de veiller à ce que les membres des FAC soient bien approvisionnés et à ce que le matériel fasse l'objet d'un examen régulier en vue de réaliser des économies.

Mises à jour futures pour le Comité

La Défense nationale fournira un rapport final au Comité d'ici le 30 septembre 2022, afin de faire état des résultats et des conclusions de l'examen n° 1, y compris le plan de mise en œuvre de l'amélioration du rendement.